

#### Présents

Henri BEGUIN, Joseph BONNEFOY, Muriel BOUVIER-THEATE, Chantal EMPEREUR, André FOURMAINTRAUX, Gisèle GAIDE, Bernard GSELL, Anne-Sophie LIONS, Alain MACHET (Président du CLD), Bernard PONCET, Philippe PONCET, Robert TALBOT, André VAIRETTO, Pierre VINCENT, ainsi que Mme TERMANIAN (représentant JF QUEST), Dominique JANNOT (CBE-animateur du CLD), Richard COLLADO (ASADAC), Richard CECILLON (ASADAC), Thomas LAMBERT (ASADAC)

#### Excusés

Philippe BARGEOT, Bernard CHAPUIS, Jean-Marie CHOFFEL, Pierre FORAT, Grégory KLERSCH, Guy MATTIS, Robert VORGER

Alain Machet ouvre la séance plénière du Conseil local de développement à 18h.

Il propose de valider le compte-rendu de la dernière séance plénière. Celui-ci est adopté sans remarque. Avant de donner la parole aux intervenants, il évoque la prochaine séance plénière : elle pourrait être l'occasion d'accueillir les artistes de la vallée. Philippe Poncet demande que ce thème soit repoussé à avril. Alain Machet évoque également l'organisation d'une nouvelle séance avec les jeunes (en préparation).

### **Présentation des enjeux de l'aménagement de l'espace et de la gestion du foncier en Tarentaise-Vanoise**

Michel Collado, accompagné de Richard Cécillon, rappelle le cadre du travail conduit depuis plusieurs mois par l'ASADAC, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. C'est une commande de l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise. L'état de lieux présenté ce soir, a déjà été présenté une dizaine de fois en Tarentaise, notamment dans des réunions publiques cantonales.

L'étude cartographique est la première étape d'une démarche qui doit aboutir à l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle du Pays Tarentaise-Vanoise.

Richard Cécillon et Michel Collado ont présenté l'étude cartographique puis les premiers enseignements et préconisations.

*Le diaporama est consultable à l'adresse suivante : [www.tarentaise-vanoise.fr/pdf/Etude-foncier-gestion-espace-1-approche.pdf](http://www.tarentaise-vanoise.fr/pdf/Etude-foncier-gestion-espace-1-approche.pdf)*

### **Débat**

L'éloignement élu-citoyen, d'autant plus fort que la commune est importante, et le rôle de l'élu en matière d'urbanisme et de foncier sont parmi les premières questions posées. Michel Collado replace l'élu au cœur de la démarche d'appropriation des questions foncières par le territoire.

Gisèle Gaide s'inquiète particulièrement du recul de la « culture de la montagne » chez les jeunes, entraînant une relative inadaptation au milieu montagnard, à ses contraintes, à ses spécificités. Elle souligne aussi la nécessité d'ouvrir la pratique du ski à tous les Savoyards : quand ils seront à leur tour élus, « ils sauront de quoi ils parlent ». Elle estime que les Savoyards voyagent peu.

Alain Machet souligne les risques liés à la banalisation de l'urbanisation (zones d'activité, diversification des matériaux utilisés...).

Bernard Poncet estime que la Tarentaise fait apparaître une « économie locale pauvre » et des habitants « spectateurs d'un développement qui leur échappe ». Michel Collado parle d'une « thermodynamique locale » négative et d'« eutrophisation » d'un milieu qui s'appauvrit.

Parmi les constats, la tendance à vendre le patrimoine familial pour en profiter... loin de la Tarentaise est relevée.

Les membres rejoignent l'intervenant sur la nécessité de doter le territoire d'un outil politique commun, d'un projet commun en matière d'aménagement de l'espace et de gestion foncière. Ce qui suppose des moyens, souligne Michel Collado.

Une priorité : Agir localement sans attendre les décisions venant d'en haut. L'importance des choix locaux est soulignée. Parmi les exemples évoqués, réserver de l'espace, notamment autour des gares, pour sauvegarder l'avenir du train, alors que les préconisations d'ODIT France mettent en avant le développement des vols « low cost », et modifier parallèlement les comportements liés à la voiture.

Alain Machet précise que la prise en compte des transports en commun dans le futur SCOT doit être réelle. Le Président de l'APTV est à l'écoute des propositions sur ce point.

Michel Collado incite les acteurs de la Tarentaise à réfléchir au « low cost » en matière de produits touristiques.

Michel Collado pointe également les risques d'éparpillement des efforts. Par exemple, la révision de la Charte du Parc National de la Vanoise risque de doubler avec les réflexions liées à la gestion de l'espace à l'échelle du territoire.

Alain Machet évoque les Directives territoriales d'aménagement (DTA), toutes adoptées en France sauf celle des Alpes du Nord. Celle-ci est en sommeil depuis des années. La dernière version aurait été inacceptable par les élus. Il convient en tout cas de ne pas opposer les deux démarches qui sont complémentaires : cohérence locale au niveau Tarentaise et cohérence régionale à l'échelle des Alpes du Nord. Il y a urgence à agir, sortir d'une situation de blocage mettant face à face les élus locaux et l'Etat qui développe une « vision très urbaine » du territoire. Une relecture « multi acteurs » serait sans doute souhaitable. Alain Machet pense qu'il faut travailler en lien avec les territoires voisins, le SCOT en projet sur Arlysère mais aussi la Maurienne, autour de l'idée de « corridors écologiques ». Sur la question des transports, la réflexion doit plutôt être régionale.

Bernard Poncet estime que le retard des communautés de communes en Tarentaise est un frein important à la mise en place du SCOT et du projet de territoire. Face à cette situation, l'Etat aurait sans doute voulu forcer un peu les choses. La concurrence entre les stations de Tarentaise est également un frein important.

Qui dit « péril » dit « aiguillon » dit Gisèle Gaide.

*Voir articles SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et DTA (Directive territoriale d'aménagement) sur [www.wikipedia.fr](http://www.wikipedia.fr)*

Voir également l'article paru dans Le Monde Diplomatique de février 2008 « La montagne victime des sports d'hiver ».

Ces documents sont disponibles au CBE.

Prochaine séance plénière :

**le mardi 18 mars à 18h à la salle des fêtes de Moûtiers**

Thèmes de la réunion : Emploi et formation (suivi du Contrat territorial emploi formation)  
et transport (mobilités douces)